Lancement officiel du jumelage CESE-CNESE à Alger

DU 5 AU 7 JUIN 2023

RELATIONS INTERNATIONALES ET COOPÉRATION

PUBLIÉE LE 12/06/2023

Du 5 au 7 juin, le jumelage entre le CESE et le CNESE algérien sur les sujets du développement durable, en partenariat avec l'UE, a été officiellement lancé à Alger.

Un partenariat franco-algérien et européen

Ce jumelage entre le CESE français et le CNESE algérien est financé par l'Union européenne à hauteur de 800 000 euros pour une durée de 18 mois. Il porte sur la conduite en Algérie d'un plan d'action visant à y améliorer les outils et les méthodes dans les domaines de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la transition énergétique, la protection de la biodiversité et la promotion de l'économie circulaire. Avec l'appui logistique de l'agence Expertise France, le CESE mobilise des experts issus notamment de la Cour des comptes, du ministère chargé de la transition écologique et notamment de son établissement public placé sous sa tutelle le CEREMA, et de ses ressources propres internes constituées par les administrateurs et conseillers du CESE. Ce travail se réalise mobilise également des experts algériens mais aussi belges et autrichiens. Le CESE en assure la coordination avec un ingénieur du CEREMA, détaché à plein temps à Alger et avec les autorités algériennes afin de définir et de mettre en œuvre de manière concertée le plan de travail.

Trois temps forts de cette visite

Cette visite importante pour l'ensemble des partenaires s'est articulée autour de trois temps forts :

Rencontre de la délégation du CESE avec l'Ambassadeur de France

Le 5 juin, la délégation du CESE, et notamment le Secrétaire général Valery Molet , a rencontré l'Ambassadeur de France François Gouyette et ses équipes du service économique. A cette occasion, l'Ambassade et le ministère des affaires étrangères français ont tenu à apporter tout leur soutien et leur appui à cette

coopération jugée importante sur des thèmes cruciaux pour l'ensemble des pays partenaires et de surcroit très opportune dans un moment où les relations franco-algériennes doivent être relancées dans un cadre plus apaisé.

Lancement officiel du partenariat

Le lancement officiel le 6 juin qui a réuni tous les acteurs impliqués dans ce partenariat avec une présence conséquente de la presse algérienne, écrite, radiophonique et télévisuelle, ce qui témoigne de l'importance accordée par nos partenaires algériens à cette initiative. En présence de Monsieur Mohamed Amin Djafri, SG du CNESE, de Adrien Pinelli, ministre conseiller de l'Ambassade de France en Algérie, de Leonor-Cecilia Lopez-Vega, attachée gestionnaire du programme pour l'UE, et également de messieurs Smail Hamlat conseiller résident du jumelage et de Monsieur Abdelhamid Ouari, son homologue du CNESE, ainsi que de Samuel Charlot, porteur du projet pour le CESE, le Secrétaire général du CESE, Valery Molet, a pu rappeler quelques chiffres éloquents du jumelage : 18 mois, 800 000 € de budget, 14 activités thématiques, 119 missions d'expertise, plus de 28 experts UE mobilisés, 3 visites d'études programmées en France.

Trois points ont été mis en exergue au cours de ce lancement pour considérer que ce programme de jumelage était exemplaire :

1. *Cette coopération sur les politiques environnementales associe une diversité de parties prenantes* sur un mode collaboratif, interactif, constructif, grâce à l'engagement du CNESE algérien;

2. *Cette coopération internationale permet à deux institutions similaires de se rapprocher.* En effet, le CNESE algérien et le CESE français ont des missions et un périmètre comparables (mission de conseil auprès du Gouvernement, espace de dialogue et de concertation entre les partenaires économiques et sociaux, participation à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans le domaine environnemental);

3. *Ce jumelage fait partie des nombreuses actions de coopération entre des Etats membres de l'Union européenne et l'Algérie,* avec par exemple, la Cour des comptes actuellement cheffe de file sur un autre jumelage consacré à la certification des comptes de l'État.

Réunion entre le CESE français et le CNESE algérien

Une réunion s'est tenue le 7 juin entre la délégation du CESE et le président du CNESE algérien, Monsieur Bouchenak Khelladi, au siège du CNESE algérien, avec les principaux acteurs impliqués sur le projet. Lors de cette réunion de travail, le Secrétaire général Valery Molet a rappelé que ce jumelage présentait un intérêt majeur en permettant à deux institutions similaires de se rapprocher. La dimension environnementale a été intégrée aux missions du CNESE par la révision de la Constitution du 1er novembre 2020 alors que le CESE a connu une évolution similaire avec la réforme constitutionnelle de 2008. Le Conseil économique et social (CES) est ainsi devenu le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Un consensus s'est fait jour sur la nécessité d'unir nos efforts et nos compétences pour atteindre les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Il a été souligné également la densité des coopérations avec l'Algérie sur le thème du développement durable avec notamment 8 programmes associant l'Union européenne et l'Algérie, sur le sujet de l'économie circulaire et de l'affichage environnemental. Il a été souligné que des coopérations bilatérales pouvaient également s'inscrire dans un cadre plus large et multilatéral comme l'illustrait le Sommet des deux rives qui en 2019 a donné lieu à une large concertation des sociétés civiles des pays autour de la Méditerranée. Enfin le SG Valery Molet a, au nom du président du CESE Thierry Beaudet, souhaité que ce jumelage permette au CNESE algérien comme au CESE français de renforcer leur place dans le paysage institutionnel, de donner des avis encore plus pertinents et utiles pour les pouvoirs publics et que cette coopération puisse se poursuivre à l'avenir, sous d'autres formes. Il est ainsi prévu une visite d'étude de membres CNESE algérien au CESE, à Paris en octobre 2023, pour poursuivre le travail et explorer les pistes d'autres coopérations futures.

© - copyright CESE - Mai 2024